



Assemblée du Conseil du 6 avril

Un décret permet aux Conseils municipaux de tenir leurs rencontres à huis clos, mesure d'exception, pendant la pandémie. Ainsi depuis le 6 avril, Piedmont publie sur son site la captation des rencontres du Conseil par vidéo-conférence. Comme il n'y a pas de périodes de questions, la mairesse invite les citoyens à lui faire parvenir leurs questions par courriel.

Le *Journal* s'est entretenu avec la mairesse M^{me} Rochon et le directeur général M. Albert, afin d'obtenir des éclaircissements sur certaines des décisions approuvées par le Conseil.

Urbanisme

Zonage – Le Conseil a approuvé un assouplissement des règles dans des zones présentant des contraintes naturelles (haut de talus, pentes, zones d'érosion et de glissement, etc.). Le directeur général a spécifié que c'est suite à la demande d'un promoteur pour un gros projet qu'on a pris conscience de l'importance de

modifier les règles. Les ajustements ciblent deux volets. D'une part, on réduit la zone tampon de 100 à 25 mètres des zones construites (exemple: le massif des falaises). D'autre part, il est maintenant inscrit au règlement (n° 757-63-20) que l'administration pourra exiger des études d'experts pour démontrer la possibilité de réalisation d'un projet en terrain accidenté. La mairesse a indiqué qu'il n'est pas question d'augmenter les risques de dégradation à l'environnement.

Projets approuvés – Le Conseil a approuvé les projets de construction de maisons unifamiliales au 166, ch. du Versant (intergénérationnelle), ch. des Épinettes ainsi qu'un agrandissement au 275, ch. Beaulne. On a autorisé deux projets de rénovation extérieure, dont celui du 585, boul. des Laurentides, qui accueillera BLVD Céramique, et au 805, ch. des Pierres.

Dérogations mineures – Leur approbation a été reportée au conseil

de mai. Tout citoyen intéressé pourra transmettre ses commentaires par écrit au Conseil avant le 1^{er} mai. On peut consulter, sur le site de Piedmont, le détail des dérogations demandées pour le 275, ch. Beaune; le 774, ch. Panorama, le projet ch. des Épinettes et pour le 223, ch. des Cormiers.

Havre des falaises

La séance d'information prévue sur ce projet majeur par le promoteur est annulée pour cause de distanciation sociale. Elle sera remplacée par une présentation PowerPoint dans les prochaines semaines. M^{me} Rochon a indiqué qu'il y a eu de gros changements au projet initialement approuvé, dont l'abandon de multi-logements.

Vulnérabilité de l'eau potable

Afin de respecter les exigences d'Environnement Québec, on fera l'étude de la vulnérabilité des puits d'eau potable pour mieux connaître les zones de recharge des puits et les protéger. Comme Piedmont et Saint-Sauveur ont des puits communs, le coût de l'étude sera partagé. Un contrat à la firme Wood au montant de 27 200 \$ plus taxes a été autorisé. Une demande de subvention qui

pourrait couvrir jusqu'à 50 % des coûts sera faite.

Environnement

Le Conseil a entériné le règlement n° 794-10-1 sur l'encadrement du Comité consultatif en environnement (CCE) qui comprend sept membres, dont cinq résidents nommés par le Conseil et un résident issu de la communauté d'affaires de Piedmont OU d'un organisme œuvrant en environnement. On décrète un principe d'alternance des mandats de trois ou quatre membres en janvier de chaque année. Les citoyens pourront poser leur candidature.

La conseillère responsable du CCE, M^{me} Diane Jeannotte a indiqué que la foire à l'environnement sera annulée. Cependant, comme il a été impossible de résilier le contrat d'achat, on informera les citoyens ultérieurement de la nouvelle approche pour se procurer leurs commandes fleuries.

Complexe sportif

Le Conseil a approuvé l'accord déléguant à la MRC des Pays-d'en-Haut ses compétences pour la construction et l'exploitation du complexe sportif. M^{me} Rochon a spécifié que cette décision est conditionnelle à ce que

les neuf autres Municipalités, parties à l'accord, donnent leur approbation.

En rafale

L'embauche de cinq employés à l'Horticulture a été reportée à une date ultérieure. Transports Québec a lancé l'appel d'offres pour refaire le viaduc de la sortie 57. Les travaux sont prévus à l'été. Par ailleurs le MTQ a rejeté la demande de réfection de la 117 au sud de Piedmont en indiquant que ce n'est pas dans les plans en 2020 ou 2021.

Questions

Comme le Conseil tient des rencontres à huis clos pendant le confinement, la mairesse invite les citoyens à lui faire parvenir leurs questions par courriel. (1) Une première question : Le règlement 794-10-1 modifie le règlement 794-10. J'ai cherché ce dernier pour connaître le mandat du CCE. Je ne l'ai pas trouvé. Pouvez-vous nous dire quel est le mandat du comité? Vous spécifiez dans l'amendement qu'un des membres devra venir du monde des affaires ou d'un organisme en environnement. Quel en est le but et comment éviterez-vous les conflits d'intérêts? (2) Pourquoi diminuer la zone tampon de 100 à 25 mètres avec le règlement 757-63-20 et du coup la protection des paysages?

MRC des Pays-d'en-Haut

Services et entraide au temps de la COVID-19

LOUISE GUERTIN

Depuis plusieurs jours, les policiers érigent des barrières limitant l'accès aux non-résidents à la MRC des Pays-d'en-Haut. Le préfet M. André Genest reconnaît que c'est une mesure importante et bien accueillie par la population. Le nombre de cas était, ce 14 avril, de 28 dans la MRC PdH, de 138 pour la MRC Rivière-du-Nord et un total de 663 dans les Laurentides. Aux barrages, les policiers refusent l'accès aux citoyens des villes plus au sud incluant Prévost, Saint-Hippolyte ou Saint-Jérôme.

La distanciation sociale s'applique d'ailleurs pour les employés de la MRC qui travaillent de la maison et suivent de près la situation, coordonnant les efforts pour appuyer les personnes et les entreprises durant cette période difficile.

Entraide et services

La coordonnatrice pour la MRC, Chantal Ladouceur nous a expliqué qu'on avait mis sur pied avec l'équipe communautaire du CISS et le Garde-manger une cellule de crise pour répondre aux défis que représente cette urgence sanitaire.

On a ainsi recruté des bénévoles, en les déployant pour répondre à la demande (transport, accompagnement, épicerie, etc.). Dans chaque municipalité de la MRC, des employé(e)s ou des bénévoles

logent des appels d'amitié aux personnes de 70 ans et plus. On peut ainsi faire un monitoring des besoins et référer aux bonnes ressources. Pour le moment, il y a suffisamment de bénévoles, mais il faut prévoir de la relève. Donc si vous avez envie de faire un peu de bénévolat, vous pouvez téléphoner au 1-844-969-8315.

Appui aux commerçants et entrepreneurs

On trouve sur le site de la MRC, sous l'onglet «services essentiels» des listes des commerces et l'offre de services. M. Genest a indiqué que les chambres de commerce de la Vallée et de Sainte-Adèle travaillent sur un projet semblable à «Coudes à coudes» pour faciliter les commandes en ligne et leur

livraison, faisant la promotion des produits locaux.

De plus, le Gouvernement du Québec a annoncé un programme d'aide d'urgence qui s'adresse aux entreprises ayant un besoin de liquidités en raison de la COVID-19, d'un montant supérieur à 50 000 \$ pour leur fonds de roulement. La MRC PdH a reçu 707,8 millions visant à aider, sous forme de prêts, les petites et moyennes entreprises, mais également les coopératives et organismes à but non lucratif. Pour connaître les critères d'admissibilité et faire une demande, on peut trouver l'information sur le site de la MRC sous l'onglet COVID-19 Mesures de soutien aux entreprises.

Conscient que la situation évolue constamment et que c'est une période difficile pour les entreprises saisonnières, les petits commerces et le secteur du tourisme dans son ensemble, M. Genest indique qu'avec le Conseil des maires et l'équipe de professionnels de la MRC il faudra être créatif et préparer la suite en collaboration avec les autres paliers de gouvernement.

Depuis plus d'un mois, la vie de nos communautés et des citoyens a changé de manière inattendue. Nous avons vu en parallèle se multiplier des gestes de civisme et de solidarité qui expriment le respect et un désir de traverser cette crise en prenant soin les uns des autres. Ça va bien aller!

Piedmont, le printemps de la pandémie

Les services au temps de la distanciation sociale

LOUISE GUERTIN

Le monde tourne au rythme de la COVID 19 et le quotidien de ce cycle printanier présente des défis aux employés et aux élus. Le Journal s'est entretenu avec la mairesse et le directeur général de Piedmont, M^{me} Nathalie Rochon et M. Jean-François Albert afin d'identifier les services à la population.

Protection des employés et des services

Si l'hôtel de Ville est fermé, les employés de bureau travaillent de la maison et peuvent répondre aux appels des citoyens. Ils ont accès à leurs dossiers et outils de travail informatisés. On essaie de maintenir les services (sauf pour les Loisirs) avec le moins d'inconvénients.

Travaux publics

Le printemps est une période occupée pour les Travaux publics. Il y a les travaux saisonniers, la surveillance des crues moins menaçantes cette année et les travaux d'urgence, comme les bris d'aqueduc ou d'égouts, qu'il faut réparer rapidement. La mairesse M^{me} Rochon fait un rappel à tous ceux qui utilisent les lingettes désinfectantes. SVP ne pas les jeter dans les toilettes; cela cause des bris à l'usine de filtration des eaux usées. Aux Travaux publics, on a instauré les normes de distanciation sociale et la désinfection du matériel quand c'est nécessaire. On a aussi divisé les employés en deux équipes. On répare les nids de poule, et dès le retour du congé pascal, ce sera le balayage des rues.

Affaissement de la chaussée sur la 117

L'affaissement de la chaussée sur la 117 au nord du ch. de la Gare, en bas du domaine de la Pinède, a entraîné un bris d'aqueduc et la fermeture du boul. des Laurentides, à cette hauteur, pour une période indéterminée. Le bris d'aqueduc touche Polar Bear, l'Interclub (actuellement fermés), quatre maisons et un chalet dans le secteur. Les pre-

miers constats ont permis d'identifier de multiples bris, un ponceau obstrué et l'affaissement du sol. Des analyses plus poussées seront effectuées par Transport Québec dès le 14 avril pour déterminer les causes, la gravité du problème et les solutions possibles.

Commerces de proximité

À Piedmont, Le Moulin aux épices, La boulangerie/café Merci la vie et le bistro Gusto offrent leurs produits, tout comme La Gamelle (produits pour animaux) qui prend les commandes à l'auto. Il faut vérifier sur la page Facebook ou le site web des commerces pour les services et produits offerts ainsi que leurs heures d'ouverture.

Information aux citoyens

Piedmont a ajouté sur son site Internet un onglet (bandeau rouge) piedmont.ca/services-aux-citoyens/mesures-urgence-securite-civile.html qui donne la liste de différents services offerts. De plus, on a instauré un système d'appel aux aînés. Si vous n'avez pas accès à Internet ou ne trouvez pas l'information recherchée sur le site, vous pouvez téléphoner à la mairie.

Enfin, un décret permet aux Municipalités de tenir les séances du Conseil à huis clos. Le Conseil de Piedmont affiche la captation des rencontres sur son site, sous l'onglet *administration municipale/séances du Conseil*. À la fin du conseil tenu ce 6 avril, la mairesse invite les citoyens à lui faire parvenir leurs questions par courriel sur les sujets discutés.

Les citoyens peuvent également obtenir de l'aide aux numéros suivants

A des symptômes ou s'il a des questions sur le COVID-19	Référez au 1 877 644-4545
A besoin d'aide parce qu'il est anxieux, inquiet, stressé, déprimé, etc.	Ligne Info-social au 811 option 2
A besoin d'aide pour faire l'épicerie d'en- (pour aînés seulement)	Entraide bénévole des Pays-Haut 450 229-9020
A besoin d'aide alimentaire	Garde-Manger des Pays-d'en-Haut 450 229-2011
Est inquiet pour un aîné	Prévoyance envers les aînés 1 844 551-6032
Prend soin d'un aîné	l'Antr'aidant 579 888-0211